

Le recteur de l'académie de  
Chancelier de l'université

à

Monsieur X  
Proviseur  
Lycée  
Objet : Lettre de mission

Monsieur le proviseur,

Monsieur le ministre de l'éducation nationale vous a confié la direction du lycée Y.

Cet établissement doit, sous votre autorité, promouvoir les valeurs fondatrices de l'École.

Le code de l'éducation vous fait obligation d'accueillir, d'instruire, d'éduquer, d'orienter et d'insérer dans la vie sociale et professionnelle tous les jeunes de votre secteur dans un souci constant d'égalité de traitement et de respect des personnes.

Le décret modifié 85-924 vous attribue l'autorité de diriger cet établissement public d'enseignement dans le contexte de responsabilités partagées voulu par les lois de décentralisation.

Je serai particulièrement attentive à l'exercice des missions pédagogiques qui portent notamment sur la qualité de l'accueil des élèves et des familles, l'organisation des enseignements, la gestion de l'hétérogénéité des élèves, le pilotage de la politique pédagogique.

Ce même décret vous confère le pouvoir de faire régner l'ordre nécessaire à l'accomplissement de l'activité éducatrice et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Conformément à la mise en place de la LOLF, j'attends de vous un investissement fort dans la gestion des ressources matérielles et humaines veillant à créer une communauté éducative.

Votre action devra contribuer à réaliser les objectifs du projet académique et notamment ceux de l'axe n°1 "Élever le niveau de qualification".

J'ai pris connaissance avec intérêt du diagnostic que vous avez établi.

Au-delà de la mission générale liée à votre responsabilité de chef d'établissement, je vous demande de porter une attention particulière aux points suivants :

1) améliorer la qualité de l'enseignement et les parcours des élèves en mettant en œuvre un dispositif cohérent, par une réflexion partagée entre tous les enseignants, des élèves de seconde (aide individualisée, modules...) ; en analysant les parcours des élèves, au lycée et après la sortie du lycée (résultats à l'Université, en BTS...) ; en conduisant une réflexion sur l'évaluation.

2) créer les conditions favorables à une éducation à l'autonomie :

- en mettant en place un véritable projet de vie scolaire permettant l'éducation à la citoyenneté et à l'autonomie ;

- en faisant vivre les instances de réelle participation des élèves (CVL - CESC.) ;

- en développant la formation des délégués élèves.

3) favoriser la communication et l'information dans et hors de l'établissement en valorisant les réussites des élèves et les compétences des personnels ;

- en faisant mieux connaître les potentialités offertes par le lycée afin de promouvoir des parcours ambitieux ;

- en favorisant les rencontres et les échanges avec les partenaires de la structure : chefs d'entreprises, formations de statuts divers...

Comme suite aux actions que vous ne manquerez pas d'engager, vous construirez des rapports de synthèse au fur et à mesure des avancées et/ou des difficultés rencontrées. Vous pourrez joindre tout document rendant compte de votre action dans l'établissement.

Je vous assure de mon soutien et de celui des services académiques pour la réalisation de votre mission.

Je vous remercie par avance de votre engagement au service de la réussite des élèves et vous souhaite plein succès dans votre action.